

ALGEREASS

1^{er} Semestre 2021

Bulletin de la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR)

www.ccr.dz

Editorial

Etant à l'écoute du marché national et international des assurances, de ses actions et réactions, de ses tendances et des différents bouleversements et changements qui le touchent, la CCR traite, dans les différentes éditions de son bulletin « ALGEREASS », les derniers sujets d'actualités du secteur des assurances ainsi que toutes matières ayant un intérêt éminent pour ce dernier. Compte tenu de la situation pandémique, traiter le sujet de la situation du marché algérien des assurances face à la Covid-19 était plus qu'évident. De ce fait, l'article relatera les difficultés rencontrées, tant sur le plan opérationnel que financier. Mais aussi, comment cette même crise a joué un rôle important dans l'accélération du processus de transformation digitale et booster l'innovation en matière d'offre et de relation client.

Restant toujours dans l'optique de transformation digitale qui s'opère dans le marché des assurances, l'Intelligence Artificielle (IA) sera au rendez-vous dans ce nouveau numéro. Etant une extension de la digitalisation, l'IA est au coeur des plans stratégiques de développement du secteur des assurances, même si, aujourd'hui, cette technologie reste encore très peu déployée et encore faiblement exploitée. A cet effet, l'article exposera les principes fondamentaux de l'IA ainsi que ses champs d'application. Aussi, il sera question d'aborder

les avantages et inconvénients de cette nouvelle technologie ainsi que les différentes étapes de son implémentation dans les sociétés d'assurances et les challenges qui en découlent.

Pour finir, la CCR a tenu à consacrer un article spécial « Pool RCD » mettant en exergue ses statistiques et son évolution, au sein de la CCR, tant sur le plan de sa production que de sa sinistralité.

Bonne Lecture !

Pour plus d'articles, merci de visiter notre site web : www.ccr.dz/

SOMMAIRE

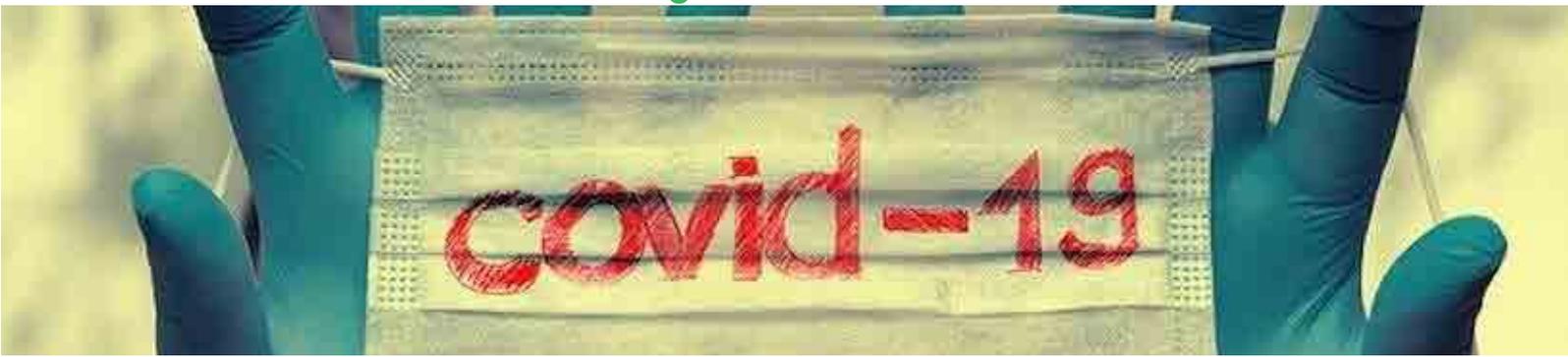
PAGE 1 :
EDITORIAL

PAGE 2 :
Les assurances algériennes face au Covid 19

PAGE 7 :
L'Intelligence Artificielle au coeur de l'assurance

PAGE 11 :
Pool RCD

Les assurances algériennes face au Covid 19



L'avènement de la pandémie COVID 19 a complètement bouleversé les habitudes sociales et les modes de vies. Comme il a profondément impacté les activités économiques ainsi que les mouvements des personnes.

Ainsi, l'année 2020 a été le moment d'un véritable désarroi des gouvernants et des organismes nationaux et internationaux en charge de la prévention et de la santé publique. La raison réside dans le fait qu'il s'agit d'un virus qui n'a, jusque là, jamais affecté l'espèce humaine.

L'ampleur de cette pandémie et l'état d'impréparation dans lequel se trouvait le monde pour y faire face, souligne la complexité des risques de santé auxquels les êtres humains sont exposés sur des espaces de plus en plus urbanisés et interdépendants.

La médecine et la recherche médicale ont réalisé d'impressionnants progrès depuis les pandémies des gripes espagnole et asiatique, survenues au cours du siècle dernier. Un certain nombre de maladies contagieuses ont été traitées par la production de vaccins et l'application des mesures de prévention appropriées.

Pour autant, l'interaction des acteurs de la vie sociale et économique sur des territoires à la fois

denses et étendues, produit un effet multiplicateur de toute pathologie qui se transmet par les hommes, les animaux ou les objets.

Ce constat met l'activité économique, qui repose aujourd'hui sur une mobilité élevée, sous la pression des risques d'interruption des chaînes de valeurs à des degrés, toutefois, divers.

Ainsi l'impact de la pandémie du COVID 19 sur des industries comme celle du tourisme, des transports et des loisirs, est important, parce que proportionnel à leur degré de dépendance au facteur de mobilité et de présence physique des personnes.

Cependant et pour certains secteurs, la pandémie a agi comme un véritable catalyseur de la transformation des modèles d'affaires vers plus de digitalisation au double plan de la production et de la distribution.

L'activité d'assurance dont la distribution des produits compte encore dans une proportion non négligeable sur les points de ventes physiques, a subi diversement l'influence de la pandémie. Ainsi, sur les marchés développés ce sont les résultats qui ont été impactés en raison d'une sinistralité soutenue mais aussi et surtout de la faiblesse des rendements financiers. Sur d'autres, c'est les volumes de primes qui ont marqué une réduction

notable.

En Algérie, le secteur des assurances qui avait déjà entamé un processus de vente en ligne de certains produits, a dû gérer les effets de la crise sanitaire avec des difficultés particulières.

Pour pouvoir apprécier dans quelle mesure la pandémie a affecté l'activité des assureurs algériens, il est utile de tenter d'identifier, d'une part, ces difficultés opérationnelles et d'en cerner les risques auxquels elles pourraient donner lieu, et d'autre part, de formuler quelques pistes d'actions qui peuvent être des moyens de dépassement des vulnérabilités actuelles de notre marché national des assurances.

1/ Difficultés opérationnelles

1.1 Activité technique

1.1.1 Le chiffre d'affaires

Les chiffres relatifs à l'année 2020, donnent une baisse du chiffre d'affaires de l'activité des assurances de l'ordre de 6%.

la crise sanitaire a causé très certainement des perturbations au niveau des réseaux traditionnels des sociétés d'assurance par suite des mesures de confinement décidées par les pouvoirs publics et les restrictions de mobilité intra et inter wilayas.

Mais cette baisse du chiffre d'affaires est, également, à mettre en relation avec la conjoncture que traverse l'économie nationale depuis près de six ans. Celle-ci est largement déterminée par la baisse continue, tout au long de cette période, du niveau des cours des produits énergétiques exportés. En conséquence la croissance économique a fortement ralenti.

Les investissements publics dans les projets d'infrastructures ainsi que les importations des biens de production et de consommation durable, notamment les véhicules, ont notablement subi les effets de la baisse de la ressource extérieure. C'est aussi, deux agrégats auxquels l'activité de l'assurance des biens est fortement corrélée.

Ainsi, nous pensons qu'il est juste de considérer la diminution des primes émises dans les branches d'assurance automobile, construction et facultés maritimes, comme la résultante également de cette conjoncture économique défavorable.

L'imposition d'une taxe anti-pollution sur les primes d'assurance automobile en 2020, a été un facteur supplémentaire ayant agi négativement sur le volume des primes générées par les sociétés d'assurance algériennes durant la même année.

1.1.2 La sinistralité

Contrairement au chiffre d'affaires, les charges des sinistres sur le portefeuille d'assurance du marché, sont restées stables pour les assurances de personnes et améliorées dans les branches dommages.

La baisse du régime de travail due aux mesures de confinement et à la réduction de la mobilité routière, aérienne et maritime des personnes, a conduit à une fréquence réduite des accidents.

Il était attendu un impact notable sur les assurances de décès et de prévoyance qui couvrent les frais de soins et le capital décès dû aux ayants droit. Les résultats prévus à la clôture montrent une remarquable stabilité. Celle-ci peut être expliquée par trois facteurs :

- Une grande partie de la prise charge médicale, a

été couverte par les hôpitaux publics.

- Les frais médicaux hors hôpitaux publics, ont été engagés par des patients qui n'étaient pas en majorité couverts par une assurance complémentaire. En fait et étant donné la faiblesse du marché de l'assurance santé individuelle, seulement les adhérents aux mutuelles sociales ou bénéficiaires des assurances de groupes souscrites par les employeurs, ont pu solliciter l'apport des assurances économiques.

- Comme pour le remboursement des frais de soins et le nombre limité des assurés en individuel accident et/ou santé, seules les personnes bénéficiaires de contrats de groupes ont-elles pu accéder à la garantie décès servie par les compagnies d'assurance.

1.1.3 Clauses contractuelles

Une forte pression s'est exercée sur les assureurs dans le monde, pour couvrir les pertes consécutives aux mesures de fermeture des entreprises et établissements recevant le public, décidées par les autorités dans plusieurs pays en liaison avec le confinement total de la population.

La mise en jeu des garanties couvrant les pertes financières est conditionnée, dans les contrats dommages, par la réalisation du risque principal assuré (incendie, bris de machine...).

Cette disposition a donné lieu à des litiges judiciaires entre assurés et assureurs. L'issue de ces disputes est différenciée selon les cas. Mais il faut souligner qu'en général les compagnies d'assurance algériennes n'ont pas eu à faire face à de lourdes charges de sinistres.

Les assureurs et réassureur algériens, ont pris très tôt (au début de la pandémie) la précaution d'inclure des clauses explicites d'exclusion des effets du COVID 19 des polices et traités de réassurance commercialisés, notamment dans les branches dommages.

1.2 Activité financière

La pandémie du COVID 19 a produit sur la liquidité des actifs et les placements financiers des entreprises d'assurance, un impact notable mais différencié.

1.2.1 Liquidité

Le volume des liquidités de sociétés d'assurances, et donc leur capacité à payer les sinistres dans les délais contractuels, est déterminé essentiellement par trois paramètres: Le chiffre d'affaires, les créances sur assurés et les revenus de placement. L'observation de l'évolution de ces trois paramètres durant l'année 2020, montre à la fois une baisse du chiffre d'affaires (6%) et une augmentation des créances (10%). Ce double mouvement a réduit de manière notable le taux de liquidité des portefeuilles.

Sur le plan opérationnel, la baisse des liquidités peut mettre les sociétés d'assurance dans une triple difficulté:

» Vis-à-vis de la supervision, la souscription des titres en représentation des engagements réglementés serait, pour la partie non recouvrée des primes, couvertes par les Fonds Propres

» Vis à vis des assurés, le règlement des sinistres pourrait marquer des délais plus longs en présence d'une trésorerie en baisse.

» Vis-à-vis des réassureurs, la couverture des

échéances de paiements des primes de réassurance, exercerait une forte pression sur la trésorerie et pourrait impliquer l'emploi des Fonds propres des sociétés.

1.2.2 Placements financiers

La conjoncture financière qui a prévalu durant l'année 2020 en Algérie montrait une rareté de la ressource interne liée à la récession et à la faiblesse de l'épargne bancaire.

Face à la demande sur les marchés bancaire et de la dette, les taux d'intérêt ont observé une tendance haussière sur toute l'année et pour toutes les maturités.

De par leur qualité d'investisseurs institutionnels, Les sociétés d'assurance ont tiré profit de l'augmentation des taux pour améliorer les rendements des placements financiers. Du coup, cet impact positif a permis d'atténuer les effets de la baisse des primes et la de la hausse des créances, précédemment évoquées.

2/ Vulnérabilités actuelles et propositions d'actions

2.1/ La digitalisation

La distribution des produits le marché repose, aujourd'hui encore et dans une très large mesure, sur l'intermédiation traditionnelle pour la commercialisation des produits. La crise sanitaire a montré les limites d'une telle structure en termes de préservation des niveaux d'activités ciblées et de la qualité de service adéquate à la clientèle. La vente par internet et l'organisation des services à la clientèle à travers des plateformes dédiées, tendent dans un certain nombre de pays, à compléter les réseaux d'agence, d'agents généraux et de courtiers

existants.

Les processus de production notamment le traitement et les flux d'information ne comptent pas encore suffisamment sur des systèmes automatisés et intégrées. Ainsi, dans le domaine de la gestion, les performances qu'on peut réaliser par l'usage des systèmes où l'information est gérée par séquences ou modules séparés, restent très dépendant des facteurs temps et espaces.

La pandémie montre bien cette dépendance manifestée à travers les difficultés opérationnelles de circulation des informations intra et inter -entreprises. A la faveur de cette situation, le télétravail ou le travail distant, est venu répondre partiellement à cette contrainte, en neutralisant l'effet présence dans l'accomplissement des opérations.

Partiellement seulement, parce que le télétravail doit être fondé à la base, sur un système d'information qui permet une disponibilité et un traitement efficace des données.

La perturbation des circuits traditionnels de distribution durant la pandémie, a mis à jour la nécessité d'accélérer la transformation digitale des opérateurs intervenant sur le marché des assurances.

2.2/ Le Risk management

L'effet surprise de la pandémie a montré, si besoin est, l'importance d'une gestion des risques d'exploitation qui repose sur le recensement des facteurs de disruption probable des opérations et l'estimation de leur coût. Sur la base d'une évaluation préalable à la survenance des risques. Le management prendrait la décision de supporter ou de transférer totalement ou partiellement les risques identifiés.

Dans le cas de la pandémie, d'une part, il s'agissait de prévoir des moyens de travail à distance ainsi que la connectivité aux centres des données. D'autre part, l'impact redouté de la crise sur les indicateurs d'activité et surtout de rentabilité, impliquait la définition préalable d'un régime d'optimisation des revenus notamment par la réduction des dépenses de fonctionnement, le soutien de la force de vente de l'entreprise et la préservation des fonds propres (eg non distribution des dividendes).

2.3/ Les Créances

Les fortes restrictions d'activités et de mobilités des personnes imposées par le confinement, ont réduit considérablement la capacité des entreprises à générer des flux de revenus de production. Ces restrictions ont exercé sur les fonds de roulement une pression telle que les primes d'assurance sont payées, par un certain nombre d'assurés, en retard par rapport aux échéances contractuelles.

La baisse des liquidités des compagnies d'assurance n'a pas manqué de contraindre leur capacité à couvrir la totalité de leur engagements réglés par des actifs desquels les créances sur assurés, ne sont pas comptées.

Doublées par une baisse des chiffres d'affaires, ces difficultés éprouvées durant l'année écoulée par

certaines compagnies d'assurance, a été logiquement traduite par l'observation de délais plus longs en matière de paiements des prestations aux clients.

Les actifs représentatifs des engagements de la société d'assurance, constituent un élément fondamental de sa solvabilité. Dans une optique de sécurisation de cette dernière, nous pensons qu'il serait nécessaire de neutraliser les effets des impayées par l'institution de normes qui permettent de couvrir les primes non perçues.

Conclusion

La pandémie de la COVID 19 a frappé durement le secteur des assurances algérien avec 6 % de baisse de chiffres d'affaires et 10% d'augmentation des créances. Mais les coûts opératoires et surtout les résultats techniques ont mieux résisté à la faveur d'une baisse du rythme des activités notamment la circulation automobile.

Mais encore, la crise sanitaire a servi de catalyseur pour nombre de sociétés d'assurance algériennes pour accélérer leur processus de transformation digitale, d'innovation sur les produits et d'une meilleure approche client.

A ce titre, l'expérience de la pandémie aurait-elle été un moment d'inflexion historique pour les assurances algériennes ? L'avenir le dira.



Hadj Mohamed SEBA
Président Directeur Général

L'Intelligence Artificielle au coeur de l'assurance

L'intelligence Artificielle (IA) voit le jour en 1956 à l'occasion d'une rencontre de scientifiques à Dartmouth. C'est grâce au scientifique américain Marvin Lee Minsky que ce terme fut accepté afin de définir ce qu'est une application capable de traiter des tâches qui sont, pour l'heure, réalisées de manière plus satisfaisante par des êtres humains dans la mesure où elles impliquent des processus de haut niveau comme l'apprentissage perceptuel, l'organisation de la mémoire et l'esprit critique. A ne pas confondre avec la digitalisation, l'IA est une extension de cette dernière, et est directement tirée du Big Data.

Pour le moment, dans les entreprises l'IA est une plus value mais pas encore une révolution, elle est principalement mobilisée sur des segments précis tels qu'en marketing pour améliorer des modèles de segmentation en se basant sur des modèles comportementaux collectés en ligne ou encore dans la RH où elle permet d'affiner le recrutement, c'est d'ailleurs l'algorithme utilisé par le réseau social LinkedIn, il quantifie les compétences du postulant avant de réaliser un classement en pondérant les compétences par rapport aux besoins de poste, à sa formation, et à ses expériences.

Très prisée par le secteur des finances, l'IA fait battre le coeur de l'assurance.

En effet, aujourd'hui, l'IA peut se passer de l'intervention humaine sur de nombreux points :

- Le traitement de la Data ;
- Les réponses aux requêtes les plus courantes ;

- Le traitement des demandes frauduleuses/légitimes ;
- La personnalisation des offres ;
- etc.

Là où les utilisations de l'IA sont les plus révolutionnaires, sont indéniablement l'automatisation de dossiers et le repérage de la fraude. Si le secteur des assurances s'est intéressé progressivement à l'IA, c'est principalement pour ces deux aptitudes qui représentent un soutien précieux au quotidien. Grâce à l'IA la détection des dossiers frauduleux s'opèrent en un temps record et font gagner un temps précieux aux assureurs.

Le monde de l'assurance peut également se servir de l'Intelligence Artificielle pour automatiser des processus de bout-en-bout : souscription, traitement des déclarations de sinistres, réédition de documents. De cette manière, les assureurs peuvent mettre toute leur énergie et attention au service des dossiers validés ou en cours de validation.

L'IA, quant à elle, recense toutes les informations utiles et les livre aux Conseillers : fidélité du client, avantages à renouveler ou non la police, proposition de tarifs préférentiels ... L'IA fournit de précieuses données que l'assureur peut choisir en conséquence.

L'assurance est une industrie ancienne et très réglementée. C'est peut-être pour cette raison que les compagnies d'assurance ont été plus lentes à adopter le changement technologique que d'autres



industries. L'assurance est encore imprégnée de processus manuels sur papier qui sont lents et nécessitent une intervention humaine. Même aujourd'hui, les clients sont confrontés à des formalités administratives fastidieuses lorsqu'ils se font rembourser une réclamation ou souscrivent à une nouvelle police d'assurance. Les clients peuvent également finir par payer plus cher leur assurance parce que les polices ne sont pas adaptées à leurs besoins uniques. À une époque où beaucoup d'activités quotidiennes sont en ligne, numérisées et pratiques, l'assurance n'est pas toujours une expérience client heureuse.

Cela dit, une poussée mondiale des compagnies d'assurance, commence à se faire voir, elles utilisent les nouvelles technologies afin de développer leurs portefeuilles d'affaires plus rapidement, moins chers et de manière plus sûre. Au cours des dernières années, il y a eu quelques exemples

marquants d'assureurs investissant massivement dans des solutions d'Intelligence Artificielle.

Mc Kinsey & Company (cabinet international de conseils en stratégie) estime une valeur annuelle potentielle pouvant atteindre 1,1 milliard de dollars si la technologie de l'IA est pleinement appliquée au secteur de l'assurance. Parmi ceux-ci, les domaines d'activité qui peuvent en bénéficier le plus sont :

Ventes et marketing : l'apprentissage automatique peut être utilisé pour tarifier les polices d'assurance de manière plus compétitive et pertinente et recommander des produits utiles aux clients. Les assureurs peuvent tarifier les produits en fonction des besoins individuels et du mode de vie afin que les clients ne paient que pour la couverture dont ils ont besoin. Cela augmente l'attrait de l'assurance pour un plus large éventail de clients, dont certains peuvent alors souscrire une assurance pour la

première fois.

Risques : les réseaux de neurones (système dont la conception est à l'origine schématiquement inspirée du fonctionnement des neurones biologiques, et qui par la suite s'est rapproché des méthodes statistiques) peuvent être utilisés pour reconnaître les modèles de fraude et réduire les réclamations frauduleuses. Selon le FBI, la fraude hors assurance-maladie aux États-Unis est estimée à plus de 40 milliards de dollars par an, ce qui peut coûter aux familles entre 400 et 700 dollars par an en primes supplémentaires. L'apprentissage automatique peut également être utilisé pour améliorer les risques et les modèles actuariels des compagnies d'assurance, ce qui peut potentiellement conduire à des produits plus rentables.

Opérations : des chatbots (dialogueur ou agent conversationnel : agent qui dialogue avec un utilisateur) via des réseaux de neurones, peuvent être développés pour comprendre et répondre à la plupart des requêtes des clients par e-mail, chat et appels téléphoniques. Cela peut libérer un temps et des ressources importantes pour les assureurs, qu'ils peuvent déployer vers des activités plus rentables.

Il existe de nombreux exemples de la façon dont les assureurs du monde entier mettent en œuvre l'IA pour améliorer leurs résultats ainsi que l'expérience client. Il existe également de nombreuses startups qui fournissent des solutions d'IA aux assureurs et aux clients.

Autrement dit, Les avantages que l'IA peut apporter aux assureurs, à leurs clients et à la société dans son ensemble sont nombreux et variés, selon le cas

d'utilisation spécifique concerné.

Selon le Forum économique mondial, l'IA aidera les assureurs à prévoir les risques avec une plus grande précision, à personnaliser les produits et à utiliser une prévision améliorée pour déployer rapidement de nouveaux produits en réponse aux risques émergents. Dans son rapport 2018, le Forum Economique Mondial identifie de nombreuses applications potentielles de l'IA dans le secteur de l'assurance dans les années à venir, parmi lesquelles :

- Améliorer la souscription, l'efficacité et la précision des prix ;
- Accroître l'efficacité du capital grâce à une meilleure modélisation des risques et une surveillance de ces derniers en temps réel ;
- Traiter les réclamations instantanément ;
- Augmenter l'efficacité et les capacités des agents de vente ;
- Améliorer l'efficacité d'échelle pour pénétrer de nouveaux marchés ;
- Fournir des analyses prédictives aux clients qui les aident à mieux comprendre leur risque ;
- Introduire de nouveaux modèles de tarification et de paiement ;
- Développer des politiques modularisées.

Outre les nombreux avantages qu'elle apporte au sein d'une organisation, plusieurs inconvénients sont également associés à l'intégration de l'IA dans le secteur des assurances. Certains d'entre eux sont les suivants :

- Etant donné que l'IA est une technologie avancée, elle est destinée à être utilisée par des personnes dont les compétences technologiques sont d'autant plus développées, ce qui représente une minori-

té sociale ;

- La question de la confidentialité des données est une affaire cruciale dans le processus d'implémentation de l'IA. Dans cette optique, les experts affirment, que jusqu'à ce jour, rien ne peut garantir cet aspect important dans toutes activités économiques et plus encore dans le secteur des assurances, et cela même avec le déploiement de plusieurs couches de protections avancées. Ceci est dû au fait que ces machines sont connectées à un réseau étendu ;
- Beaucoup de recherches restent à faire afin de rendre l'IA totalement opérationnelle dans le secteur des assurances, et afin de pallier à d'éventuels dysfonctionnements. De même, des mises à jour continues et un personnel technique hautement qualifié seront requis ;
- Aujourd'hui, l'IA ne profite pas d'une large accessibilité. Investir dans une telle solution requiert un investissement financier énorme ;
- Actuellement l'IA ne prend pas en compte l'intelligence émotionnelle et donc elle ne peut pas agir en conséquence. Cependant les chercheurs dans le domaine travaillent à développer chez ces machines la compréhension des valeurs sociales ;
- La discrimination fait partie d'un des principaux problèmes de l'IA. En effet, actuellement, l'IA peut différencier les risques en se basant sur des centaines de facteurs. Les algorithmes scannent ces facteurs afin d'identifier les foyers de risques inconnus ce qui amène l'IA à juger un profil comme étant potentiellement à haut ou bas risque car il appartient à un groupe démographique particulier.

En conclusion, L'IA a le potentiel de transformer

l'expérience d'assurance pour les clients d'une expérience frustrante et bureaucratique à quelque chose de rapide, à la demande et plus abordable.

Les produits d'assurance sur mesure attireront plus de clients à des prix plus justes. Si les assureurs appliquent la technologie d'IA à la montagne de données à leur disposition, nous commencerons bientôt à voir des assurances plus flexibles telles que l'assurance à la demande par répartition et des primes qui s'ajustent automatiquement en réponse aux accidents, à la santé des clients, etc.

Nous verrons l'assurance devenir plus personnalisée, car les assureurs utilisant l'IA seront en mesure de mieux comprendre les besoins de leurs clients. Les assureurs pourront réaliser des économies en accélérant les flux de travail. Ils découvriront également de nouvelles sources de revenus, car l'analyse basée sur l'IA ouvre de nouvelles opportunités commerciales et de ventes croisées.

Plus important encore, les solutions d'IA décrites ci-dessus peuvent faciliter l'interaction des clients avec les compagnies d'assurance. Cela pourrait inciter les gens à souscrire une assurance.

Yousra BAKI
Chef de Service Communication

Pool RCD



L'assurance de Responsabilité Civile Décennale (RCD), appelée aussi garantie décennale, garantit la réparation des dommages qui se produisent après la réception des travaux, lorsque la responsabilité du constructeur est engagée, pendant une durée de 10 ans.

La construction, la restauration et la réhabilitation d'ouvrages sont des domaines périlleux où le risque d'erreur est omniprésent et où beaucoup de dégâts peuvent survenir. Ces dégâts, dont les conséquences pécuniaires sont souvent incommensurables peuvent même survenir plusieurs années après l'achèvement des travaux.

C'est pourquoi la loi, dans sa démarche protectrice, oblige tout intervenant dans le domaine de la construction de souscrire une police d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires que

pourraient susciter sa responsabilité civile, au titre des dommages pouvant affecter les tiers.

Cette garantie répond à l'obligation d'assurance qui pèse sur les constructeurs, conformément à l'Article 175/ alinéa 1, de l'ordonnance 95-07 relative aux assurances, modifiée et complétée :

« Tout architecte, entrepreneur, contrôleur technique et autre intervenant, personne physique ou morale dont la responsabilité civile professionnelle peut être engagée à propos de travaux de construction, de restauration ou de réhabilitation d'ouvrages, est tenu d'être couvert par une assurance. »

Et à l'article 2 du décret exécutif n° 95-414 relatif à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle des intervenants dans la construction.

« Tous les intervenants dans la construction, personnes physiques ou morales sont tenus de

souscrire une assurance couvrant leur responsabilité civile professionnelle susceptible d'être encourue du fait :

- des études et conceptions architecturales ;
- des études et conceptions d'ingénierie ;
- de l'exécution des travaux dans les corps d'état ayant trait à la solidité, la stabilité ou ceux pouvant compromettre la sécurité de l'ouvrage ;
- de la surveillance continue de la qualité des matériaux et l'exécution des travaux ;
- des contrôles techniques de la conception d'ouvrage ;
- du suivi des chantiers de construction, de restauration et de réhabilitation d'ouvrage. »

Au regard de l'importance de cette assurance pour la protection du patrimoine immobilier et industriel national, la CCR a créé en 2009, en association avec les compagnies d'assurance algériennes, un

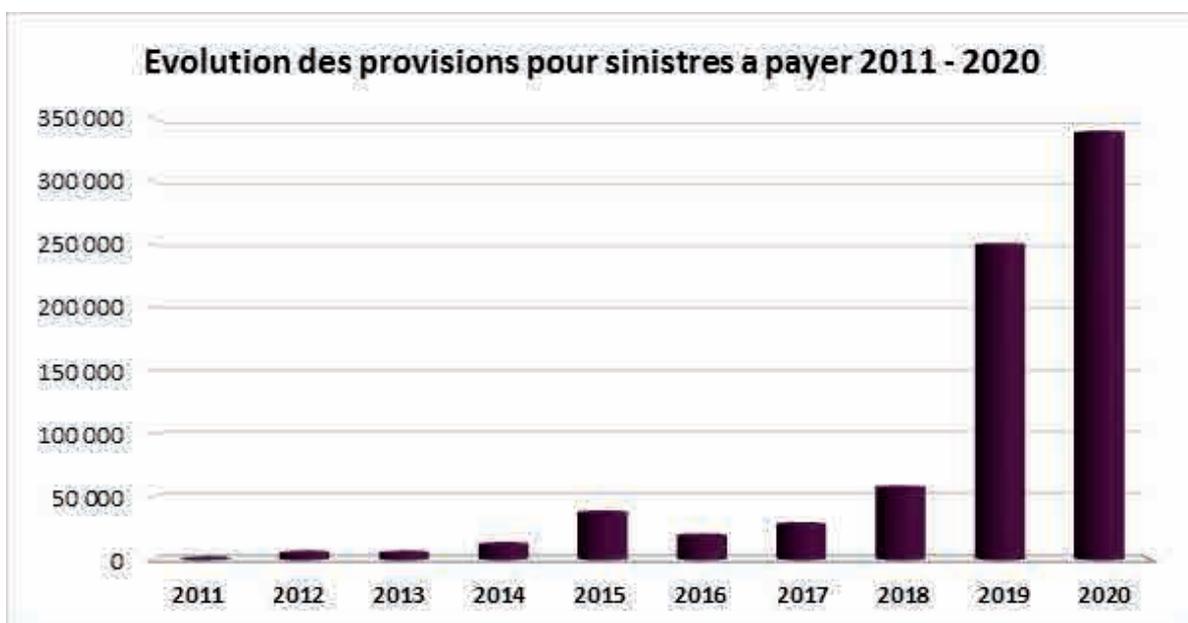
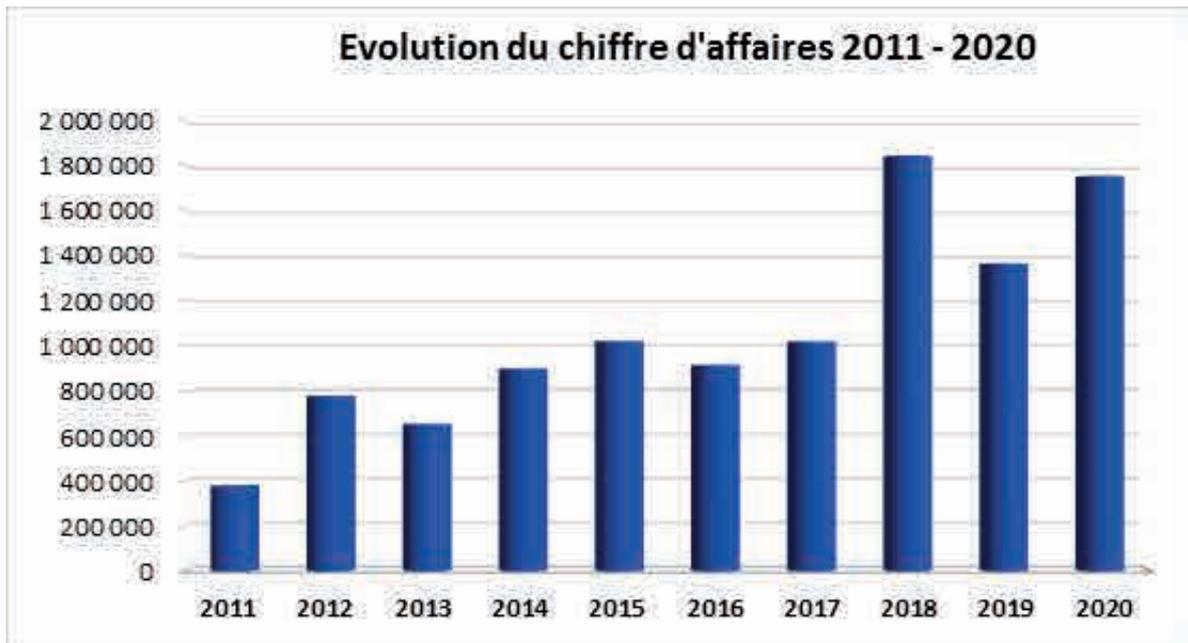
Pool de réassurance de la Responsabilité civile décennale, appelé groupement algérien des assurances.

Pool de réassurance de la Responsabilité civile décennale, appelé groupement algérien des assurances.

Ce Pool retient une double finalité: Elargir l'offre d'assurance sur le marché national des assurances et augmenter la rétention nationale des risques.

A titre illustratif, sur les dix dernières années, en termes de primes, de sinistres réglés et de de sinistres à payer, l'activité du Pool se présente comme suit:

Exercice	Chiffre d'affaires	Règlements	Provisions SAP	En milliers DA
				S/P
2011	373 978	322	0	0,09 %
2012	775 222	162	4 795	0,64 %
2013	648 924	413	4 795	0,80 %
2014	896 362	635	11 587	1,36 %
2015	1 020 549	11 787	36 997	4,78 %
2016	912 763	5 654	18 592	2,66 %
2017	1 018 937	21 253	27 690	4,80 %
2018	1 841 575	12 942	57 123	3,80 %
2019	1 363 933	5 858	250 765	18,81 %
2020	1 751 843	30 216	339 647	21,11 %





الشركة المركزية لإعادة التأمين
COMPAGNIE CENTRALE DE RÉASSURANCE
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 25 MILLIARDS DE DA



Ilot 135, N°2, Cité Administrative Plateau. Ouled Fayet. Alger 16035
Tel : + 213 (0) 23 31 40 75 - Fax : + 213 (0) 23 31 40 81
E-mail : contact@ccr.dz - Website : www.ccr.dz